

Niederanven, le 16 mai 2024

## AVIS AU PUBLIC

(EAU-AUT-24-0306)

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société **Nouveaux Ets. Liebaert Sarl**, a adressé une demande d'autorisation portant sur la gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules et d'une installation de recyclage à Semmingberg, rue Neuhaeusgen à l'Administration de la gestion de l'eau.

Le résumé de la demande est déposé pour inspection à la mairie de Niederanven, 18, rue d'Ernster, L-6977 Oberanven à partir du 16 mai 2024 pendant 15 jours.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,  
Fréd Ternes



le secrétaire,  
Bob Scholtes

Niederanven, le 16 mai 2024

## AVIS AU PUBLIC

(3A/2024/1271/173, 3A/2024/1272/173 & 3A/2024/1273/173)

Il est porté à la connaissance du public, que la société L-TRAVAUX Sarl, a introduit auprès de l'inspection du Travail et des Mines trois demandes d'autorisation relative à l'exploitation de 3 appareils de lavage mobile à équipement interchangeable de la marque « Liebherr », type R926 Compact.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 16 mai 2024 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,  
Fréd Ternes



le secrétaire,  
Bob Scholtes